



RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES POUR L'EXERCICE 2023

- Excellente performance avec une marge d'EBIT récurrent ajusté de 7,4 %, en hausse de 40 points de base par rapport à l'année précédente
- Très bonne visibilité avec une croissance du carnet de commandes ajusté de plus de 20 % pour atteindre 15,7 milliards d'euros grâce à 10 milliards d'euros de prises de commandes ajustées pour l'exercice 2023
- Bilan financier solide et confiance quant aux perspectives d'activité, permettant une augmentation de 10 % du dividende et un programme de rachat d'actions de 100 millions d'euros
- Prévisions pour 2024 indiquant une croissance du chiffre d'affaires et des marges soutenues

Paris, le jeudi 29 février 2024 – Technip Energies (la « Société »), un leader de l'ingénierie et des technologies au service de la transition énergétique, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour l'exercice 2023.

Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, a commenté :

« 2023 constitue une année exceptionnelle tant sur le plan de la sécurité, de la rentabilité et des prises de commandes, que sur la réalisation des objectifs stratégiques destinés à soutenir notre croissance future. Je tiens à remercier nos collaborateurs et toutes nos parties prenantes pour leur engagement, leur confiance et leur soutien tout au long de cette période remarquable dans l'évolution de Technip Energies. »

« Nous avons enregistré **d'excellents résultats opérationnels**, fruits d'une attention constante à la performance et à la discipline, et qui soutiennent fortement notre modèle hybride. Notre segment Technologie, Produits et Services - TPS - a enregistré une croissance de son EBIT de plus de 40 %, tandis que la rentabilité du segment Livraison de projet est restée élevée grâce à une exécution solide et à la finalisation de projets. Cette solide performance opérationnelle, a été combinée à une conversion élevée de l'excédent brut d'exploitation en flux de trésorerie disponible. Forts de ces résultats solides et de notre confiance dans nos perspectives de développement, nous proposons une augmentation de 10 % du dividende annuel et lançons un programme de rachat d'actions de 100 millions d'euros. »

« Sur le plan commercial, nous avons atteint 10 milliards d'euros de prises de commandes, montant qui dépasse largement le chiffre d'affaires de 2023 et renforce la visibilité de nos résultats futurs. La prise de commandes de l'activité Livraison de projet a bénéficié de l'attribution du projet majeur North Field South au Qatar, confirmant notre positionnement de leader dans le GNL. La forte dynamique du segment TPS s'est maintenue, avec notamment plus de 90 études issues de notre plateforme Capture.Now™. »

« Nous avons pour ambition d'occuper une position de premier plan sur les marchés du net zéro avec le **lancement de technologies, de produits et de solutions différenciés**, offrant des opportunités de croissance à long terme. Ces opportunités permettent à Technip Energies de jouer un rôle majeur sur des marchés ciblés tels que le captage du carbone, l'hydrogène propre et la chimie durable. Bien que ces marchés évoluent à des rythmes de maturité différents, les **premières retombées commerciales** de nos nouvelles offres sont très encourageantes, notamment dans le captage du carbone. »

« Nous poursuivons notre parcours et notre progression en matière de développement durable et avons obtenu de **très bons résultats en matière de sécurité**, qui confirment la position de leader de Technip Energies dans son secteur. Nous avons également réalisé d'importants progrès dans la poursuite de notre objectif net zéro à l'horizon 2030 pour les émissions Scope 1 et 2. En outre, afin de renforcer notre positionnement concurrentiel, tous nos programmes de technologie et d'innovation sont désormais consacrés à des thématiques liées au développement durable. »

« Pour le futur, nous restons concentrés sur les activités où nous apportons des compétences critiques et des capacités différenciantes. Notre **modèle hybride constitue par ailleurs une base solide** pour faire face aux évolutions géopolitiques susceptibles d'affecter le marché. Notre carnet de commandes offre une excellente visibilité, et la qualité de notre pipeline commercial est reflétée par des opportunités notables dans le GNL, le captage du carbone et d'autres marchés clés qui pourraient être soumises à des décisions d'investissement en 2024. »

« **Nos priorités pour 2024** visent à renforcer notre leadership dans le GNL bas-carbone et les solutions net zéro, développer des unités pilotes de technologies propriétaires en matière de décarbonation et de circularité, et constituer des partenariats stratégiques pour accélérer le déploiement de solutions cleantech à capacité industrielle. »

« La mise à l'échelle des technologies d'énergie décarbonée et la réduction des émissions sont de nouvelles exigences imposées aux acteurs industriels pour favoriser le développement durable. Dans ce cadre, Technip Energies est un partenaire technologique et industriel de choix. »

« Pour répondre à **l'ampleur du défi net zéro**, nous devons, ensemble, **relever le défi de la mise à l'échelle**. »



Chiffres clés – IFRS ajusté

(En millions €, sauf le RPA et les %)	Exercice 2023	Exercice 2022
Chiffre d'affaires	6 014,7	6 424,4
EBIT récurrent	445,1	451,1
Marge d'EBIT récurrent	7,4 %	7,0 %
Résultat net	294,1	320,2
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	1,63 €	1,79 €
Prises de commandes	10 070,1	3 844,8
Carnet de commandes	15 713,3	12 750,1

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

(1) Le résultat dilué par action de l'exercice 2023 et celui de l'exercice 2022 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 180 477 791 et 178 840 994.

Principales informations financières – IFRS

(En millions €, sauf le RPA)	Exercice 2023	Exercice 2022
Chiffre d'affaires	6 003,6	6 282,3
Résultat net	296,8	300,7
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	1,64 €	1,68 €

(1) Le résultat dilué par action de l'exercice 2023 et celui de l'exercice 2022 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 180 477 791 et 178 840 994.

Prévisions pour l'exercice 2024 – IFRS ajusté

Chiffre d'affaires	6,1 – 6,6 milliards d'euros
Marge d'EBIT récurrent	7,0 % – 7,5 %
Taux d'imposition effectif	26 % – 30 %
Résultat dilué par action⁽¹⁾	Croissance à deux chiffres

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

⁽¹⁾ L'augmentation du résultat dilué par action exclut une amélioration potentielle du programme de rachat d'actions.

Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une diffusion web sur les résultats financiers de l'exercice 2023, le jeudi 29 février 2024, à 13h00 CET. Numéros de téléphone :

France : +33 1 70 91 87 04

Royaume-Uni : +44 1 212818004

États-Unis : +1 718 705 87 96

Code de la conférence : 880901

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et accessible à l'adresse suivante : [T.EN FY 2023 Webcast](#)



Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip.Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

Relations médias

Jason Hyonne

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [Jason.Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. La Société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR (American Depositary Receipt) sponsorisé de niveau 1, avec ses ADRs négociés sur les marchés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com.



Revue opérationnelle et financière

Prises de commandes, carnet de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les prises de commandes ajustées de l'exercice 2023 s'élevaient à 10 070 millions d'euros, soit un ratio de renouvellement du carnet de commandes de 1,7. Les prises de commandes ajustées du quatrième trimestre 2023 s'élevaient à 562 millions d'euros et comprennent un contrat où Technip Energies fournira la technologie propriétaire et les services d'ingénierie et d'approvisionnement pour le craqueur d'éthylène intégré net-zéro de Dow au Canada ainsi que d'autres études, contrats de service et projets de moindre ampleur.

Les neuf premiers mois ont été marqués par un contrat majeur de GNL pour le projet North Field South de QatarEnergy, un contrat significatif d'équipement propriétaire d'éthylène pour le complexe pétrochimique de Ras Laffan pour QatarEnergy et CPChem au Qatar, un contrat significatif pour le projet de GNL électrifié Xi'An en Chine, un contrat FEED pour le projet d'unité de captage du carbone de Calpine, Texas, aux États-Unis, un contrat FEED pour le plus grand projet d'hydrogène bas-carbone au monde pour l'usine d'ExxonMobil à Baytown, Texas, aux États-Unis, un contrat significatif pour une unité de production d'hydrogène dans la bioraffinerie de bp à Kwinana en Australie, deux contrats d'EPsCm pour une unité de biocarburants et une unité d'hydrogène vert pour Galp dans sa raffinerie de Sines au Portugal, un contrat de conseil en management de projet auprès d'Aramco pour le plan directeur de la nouvelle ville industrielle de Ras Al Khair en Arabie Saoudite, ainsi que d'autres études, contrats de service et projets de moindre ampleur.

Le carnet de commandes ajusté a augmenté de 23 % en glissement annuel pour atteindre 15,7 milliards d'euros, ce qui équivaut à 2,6 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 2023. Le carnet de commandes ajusté du quatrième trimestre a été affecté par trois facteurs au-delà de l'effet de change : (1) l'annulation d'un important contrat EPC auprès de Hafslund Oslo Celsio ; (2) un ajustement sur des équipements à long délai de livraison sur des projets GNL récemment signés ; et (3) une réduction technique associée à une contrepartie considérée variable, qui pourrait s'inverser à l'avenir. Au total, ces facteurs ont conduit à un ajustement négatif du carnet de commandes de 861,6 millions d'euros. En outre, le carnet de commandes ajusté a subi un effet de change défavorable de 230,6 millions d'euros.

(En millions €)	Exercice 2023	Exercice 2022
Prise de commandes ajustée	10 070,1	3 844,8
Livraison de projet	8 311,5	1 682,1
Technologie, produits et services	1 758,6	2 162,8
Carnet de commandes ajusté	15 713,3	12 750,1
Livraison de projet	13 884,1	10 727,9
Technologie, produits et services	1 829,2	2 022,2

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le carnet de commandes ajusté au 31 décembre 2023 a été impacté par un effet de change de (230,6) millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 31 décembre 2023.

(En millions €)	Exercice 2024	Exercice 2025	Exercices 2026 et ultérieurs
Carnet de commandes ajusté	5 097,0	4 070,3	6 546,0



Performance financière de la Société

Compte de résultat ajusté

(En millions €, sauf les %)	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation en %
Chiffre d'affaires ajusté	6 014,7	6 424,4	(6) %
EBITDA ajusté	540,4	560,2	(4) %
EBIT récurrent ajusté	445,1	451,1	(1) %
Éléments non récurrents	(45,0)	(1,4)	N/A
EBIT	400,1	449,7	(11) %
Produits (charges) financiers, nets	86,2	15,5	N/A
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	486,3	465,2	5%
Produit (charge) d'impôt	(145,4)	(131,5)	11%
Résultat (perte) net	340,9	333,7	2 %
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	294,1	320,2	(8) %
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	46,8	13,5	N/A

Chiffres clés de l'activité commerciale

Livraison de projet – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation en %
Chiffre d'affaires	4 078,2	5 023,9	(19) %
EBIT récurrent	318,1	396,0	(20) %
Marge d'EBIT récurrent %	7,8 %	7,9 %	-10 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté de l'exercice 2023 a diminué de 19 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 4 078,2 millions d'euros. L'accélération continue de l'activité sur Qatar NFE, une première contribution de Qatar NFS, et les volumes satisfaisants de projets dans l'aval, y compris l'éthylène, ont été plus que compensés par la baisse significative du chiffre d'affaires issu des projets GNL en Russie après la finalisation de la phase de garantie de Yamal LNG en 2022 et la sortie du projet Arctic LNG 2.

L'EBIT récurrent ajusté de l'exercice 2023 a diminué de 20 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 318,1 millions d'euros. **La marge d'EBIT récurrent ajusté de l'exercice 2023** a diminué de -10 points de base par rapport à celle de l'année précédente pour atteindre 7,8 %, tout en restant proche des sommets historiques en raison d'une exécution solide et continue des projets dans le GNL et dans l'aval en phase de finalisation.

Principaux faits opérationnels du quatrième trimestre 2023

(Veuillez consulter les communiqués de presse du T1 2023, du S1 2023 et des neuf premiers mois 2023 pour connaître les événements marquants des neuf premiers mois de 2023)

Expansion de QatarEnergy North Field (Qatar)

- Expédition et livraison de tous les équipements principaux de GNL et installation des équipements mécaniques primaires. Les activités de construction progressent comme prévu.

Qatar Energy North Field South (Qatar)

- Début des premiers travaux sur site. Premières commandes d'équipements critiques effectuées.

Eni Coral Sul FLNG (Mozambique)

- Unité flottante de gaz naturel liquéfié remise au client ; les tests de performance confirment les exigences d'une production de GNL supérieure à 3,4 millions de tonnes par an.

Sempre Energia Costa Azul LNG (Mexique)

- 10 millions d'heures travaillées sans accident avec arrêt de travail (LTI) et livraison de 98 % des équipements sur site.



Usine de production d'oléfines de Long Son (Vietnam)

- Étape de démarrage réussie.

Borouge IV éthylène (EAU)

- Installation et livraison de la première chaudière sur site.

Technologie, produits et services (TPS) – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)

	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 936,5	1 400,6	38 %
EBIT récurrent	186,3	130,0	43 %
Marge d'EBIT récurrent %	9,6 %	9,3 %	30 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté de l'exercice 2023 a augmenté de 38 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 1 936,5 millions d'euros, grâce à l'augmentation des volumes liés à la technologie et aux équipements propriétaires pour des projets d'éthylène, l'activité de services pour les projets de carburants renouvelables ainsi que des services d'ingénierie, y compris une forte dynamique des travaux de pré-FEED et d'avant-projet détaillé dans divers domaines de la transition énergétique.

L'EBIT récurrent ajusté de l'exercice 2023 a augmenté de 43 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 186,3 millions d'euros. **La marge d'EBIT récurrent ajusté de l'exercice 2023** a augmenté de 30 points de base par rapport à l'année précédente, pour atteindre 9,6 %, bénéficiant d'une augmentation des volumes de l'activité Process Technology y compris l'octroi de licences et d'équipements propriétaires, ainsi que d'une augmentation des volumes liée aux activités d'engagement en amont, dont les activités de services.

Principaux faits opérationnels du quatrième trimestre 2023

(Veuillez consulter les communiqués de presse du T1 2023, du S1 2023 et des neuf premiers mois 2023 pour connaître les événements marquants des neuf premiers mois de 2023)

Projets pilotes pour Canopy by T.EN (Canada)

- Finalisation de l'ingénierie, de la fourniture et de la fabrication (EPF) d'unités pilotes de captage du carbone pour deux projets dans les secteurs des mines et du ciment.

EPF de rénovation des fours d'éthylène Shell Skyline (Pays-Bas)

- Alimentation du premier four à gaz.

Extension de la raffinerie de produits renouvelables Neste - Projet d'accroissement des capacités, Rotterdam (Pays-Bas)

- Activités de construction en cours, début de l'installation des équipements.

FSRU de TotalEnergies au Havre (France)

- Commissioning d'une unité flottante de stockage et de regazéification comprenant le bras de chargement marin de Technip Energies.

Principaux faits commerciaux du quatrième trimestre 2023

(Veuillez consulter les communiqués de presse du T1 2023, du S1 2023 et des neuf premiers mois 2023 pour connaître les événements marquants des neuf premiers mois de 2023)

Technip Energies crée Reju - entreprise spécialisée dans la régénération de textiles en polyester

- Technip Energies annonce la création de Reju, une nouvelle société spécialisée dans le recyclage du PET (polyéthylène téréphthalate) présent dans les textiles (rPET). Reju s'appuiera sur la technologie innovante développée dans le cadre d'une co-entreprise entre IBM, Under Armour et Technip Energies qui apporte son expertise globale en matière d'ingénierie et d'intégration de technologies. Reju adressera le marché mondial en croissance rapide du rPET, dont la demande sur le marché du textile devrait atteindre 20 millions de tonnes par an d'ici à 2033. Celle-ci sera dynamisée par les engagements et objectifs de l'industrie en matière de recyclage, par la réglementation et par la sensibilisation accrue des consommateurs à la nécessité de réduire les déchets plastiques.



Technip Energies et John Cockerill finalisent la création de Rely, une nouvelle société dédiée aux solutions intégrées d'hydrogène vert et de power-to-X

- La création de Rely répond à l'urgence du passage à l'échelle des solutions d'hydrogène vert et de power-to-X, qui jouent un rôle clé pour réduire les émissions de CO₂ des industries difficiles à décarboner. Rely propose des solutions complètes et à grande échelle, allant des services préalables à la décision finale d'investissement, y compris les conseils techniques et financiers, jusqu'à la fourniture de technologies propriétaires, l'exécution de projet, l'exploitation et la maintenance. Rely s'engage également à adopter une approche standardisée en développant un portefeuille unique de solutions pour les projets d'une capacité de 100 MW et plus, en s'appuyant sur l'expertise technologique et d'ingénierie de ses sociétés mères. Grâce à son offre unique, Rely, qui intégrera toutes les solutions d'électrolyse, fera le pont entre les électrons verts et les molécules et aidera les clients à atteindre leurs objectifs de décarbonation.

Craqueur d'éthylène intégré net-zéro de Dow (Canada)

- Technip Energies a été sélectionné pour fournir la technologie propriétaire et les services d'ingénierie et de fourniture des équipements pour le craqueur d'éthylène net-zéro (Scope 1 et 2) de Dow à Fort Saskatchewan, Alberta, au Canada. Technip Energies a fourni l'ingénierie de base pour cette nouvelle usine d'éthylène, comprenant les fours de craquage et la section de séparation en aval. Il s'agit de la première usine d'éthylène au monde à être conçue pour être net-zéro en termes d'émissions de CO₂.



Corporate et autres éléments

Les coûts corporate, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 59,3 millions d'euros pour l'exercice 2023, supérieurs à ceux de l'exercice 2022 en raison des coûts associés à l'offre d'actionnariat salarié ("ESOP 2023") ainsi que des coûts supplémentaires associés aux projets stratégiques et aux initiatives de pré-développement.

Les charges non récurrentes ont représenté 45,0 millions d'euros, liées à trois principaux facteurs : la conclusion d'un accord avec le Parquet National Financier (PNF) français annoncé le 27 juin 2023, l'impact sans incidence sur la trésorerie de la déconsolidation de notre entité opérationnelle principale en Russie (recyclage en résultat des réserves de conversion) ainsi que les coûts engendrés par les développements stratégiques.

Les produits financiers nets, qui s'élèvent à 86,2 millions d'euros, ont bénéficié de taux d'intérêt plus élevés pour la rémunération des comptes bancaires et des dépôts à terme partiellement compensés par les charges d'intérêts des obligations seniors non garanties et par l'impact de l'évaluation à la juste valeur des investissements dans des titres cotés.

Le taux d'imposition effectif sur une base IFRS ajustée s'est établi à 29,9 % pour l'exercice 2023, en ligne avec le haut de la fourchette prévisionnelle pour l'exercice : de 26 % à 30 %. La légère augmentation du taux d'imposition effectif d'année en année s'explique par les charges non récurrentes, non déductibles fiscalement.

Les charges d'amortissement se sont élevées à 95,3 millions d'euros, dont 65,9 millions d'euros sont liées à la norme IFRS 16.

La trésorerie nette ajustée au 31 décembre 2023 s'établit à 2,8 milliards d'euros, par rapport à 3,1 milliards d'euros au 31 décembre 2022.

Le flux de trésorerie net ajusté a atteint 212,5 millions d'euros au cours de l'année 2023. Le flux de trésorerie net hors variation du fonds de roulement de 330,5 millions d'euros s'établit à 543,0 millions d'euros bénéficiant d'une solide performance opérationnelle et d'une conversion d'EBIT récurrent ajusté continuellement élevée. Le flux de trésorerie disponible présenté après les dépenses d'investissement est de 48,5 millions d'euros. **Le flux de trésorerie d'exploitation ajusté** a atteint 261,0 millions d'euros.

Informations relatives à la liquidité

Les liquidités ajustées totales de 4,2 milliards d'euros au 31 décembre 2023 comprennent 3,6 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée, compensées par 80 millions d'euros de billets de trésorerie en circulation. La facilité de crédit renouvelable de la Société est disponible pour un usage général et sert de garantie pour le programme de billets de trésorerie de la Société.

Rendement pour les actionnaires

La Société s'est engagée à réaliser une croissance durable à long terme et à assurer des rendements attractifs à ses actionnaires grâce à une approche équilibrée d'allocation du capital. Technip Energies met l'accent sur le maintien d'un dividende durable avec un potentiel de croissance sur la durée, des investissements disciplinés dans la croissance et la préservation d'un bilan de qualité "investment grade".

Conformément à la politique de dividende de la Société, le Conseil d'administration proposera lors de l'Assemblée annuelle des actionnaires du 7 mai 2024 la distribution d'un dividende en espèces de 0,57 euro par action pour l'exercice 2023. Si le versement du dividende est approuvé par les actionnaires, la date de détachement du dividende sera le 21 mai 2024, la date d'enregistrement pour le dividende sera le 22 mai 2024, et le dividende sera versé le 23 mai 2024.

Outre le dividende, sur la base de solides performances financières de Technip Energies au cours de l'exercice 2023 et confortée par la confiance du Conseil d'administration dans les perspectives de la Société, Technip Energies a annoncé le 29 février 2024 le lancement d'un programme de rachat d'actions pouvant atteindre 100 millions d'euros, soit jusqu'à 70 millions d'euros pour l'achat d'actions ordinaires pour annulation et jusqu'à 30 millions d'euros destinés à remplir les obligations de la Société au titre de plans d'intéressement en actions. Le nombre maximum d'actions pouvant être acquis dans le cadre du Programme de rachat d'actions est de 5 millions. Le Programme de rachat d'actions se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2024.

Feuille de route ESG

La Société a réalisé des progrès significatifs dans la réalisation de ses objectifs. En ce qui concerne le **pilier Climat et environnement**, les émissions Scope 1 et 2 ont été réduites de 28 % par rapport à 2021 grâce au plan d'action en cinq points de la Société visant à réduire la consommation d'énergie. Technip Energies a mis en œuvre des actions pour protéger l'environnement. En 2023, 91 % des déchets générés dans le cadre de ses opérations ont été recyclés. Un nouvel engagement en faveur de la protection de la biodiversité a été mis en place et prévoit de ne plus réaliser de projets dans les catégories I et II de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).



En ce qui concerne le **pilier Collaborateurs**, la sécurité reste au cœur de la culture de Technip Energies, comme en témoignent les résultats obtenus et les initiatives mises en œuvre par la Société. La gravité des incidents a diminué de 72 % par rapport à 2022 et le taux total d'incidents enregistrables (Total Recordable Incident Rate/TRIR) compte parmi les plus bas du secteur, ce qui reflète l'impact du programme de sécurité Pulse HSE, qui compte plus de 9 000 participants en 2023.

Technip Energies considère la diversité et l'inclusion comme un impératif. La Société continue d'améliorer la diversité au sein de ses équipes et entend favoriser les changements de comportement afin de promouvoir l'innovation et la collaboration, et a obtenu des résultats tangibles en matière de représentation des genres à tous les niveaux. Conformément à ses objectifs, la Société compte désormais 30,5 % de femmes dans ses effectifs et 22 % de femmes occupant des postes de direction, contre 29 % et 12 % respectivement en 2021.

A travers la proposition de valeur pour les employés de Technip Energies, la priorité est d'investir dans le développement des aptitudes et des compétences des collaborateurs afin d'attirer, d'engager et de fidéliser les meilleurs talents. Avec le lancement de T.EN University, la Société renforce les opportunités d'apprentissage et se prépare pour l'avenir.

De nombreux processus importants formalisés et mis en œuvre en 2023 ont renforcé le **pilier Confiance**. En collaboration avec ses parties prenantes et l'association Building Responsibly, Technip Energies a élaboré une série de notes d'orientation sur le bien-être des travailleurs, qui constituent la base de sa politique en matière de droits humains, adoptée à travers l'ensemble de ses activités. En novembre, Technip Energies a tenu son premier Conseil ESG des fournisseurs, au cours duquel la Société a mis en place un programme d'évaluation de la durabilité des fournisseurs et des sous-traitants et plaidé en faveur d'un alignement sur l'importance de la collaboration et de l'engagement, y compris par le biais de la diligence raisonnable en matière de droits humains.

Toutes ces réalisations sont le fruit du dynamisme et de l'engagement de tous les employés de Technip Energies et reflètent les progrès qui peuvent être accomplis en travaillant ensemble pour atteindre des objectifs communs.

Le développement durable ne se limite pas à faire état de ce que Technip Energies accomplit ; c'est une manière de penser et d'agir qui guide l'activité de la Société, sa façon de fonctionner et de développer de nouvelles offres, en élargissant la définition de la valeur qu'elle apporte à la planète et aux personnes. La décarbonation oriente la transformation du portefeuille d'activités de Technip Energies grâce à la numérisation, à l'innovation et surtout à la collaboration, à mesure que la Société s'associe à d'autres acteurs de l'industrie pour accélérer la transition énergétique et contribuer aux Objectifs de développement durable des Nations Unies.



Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des « déclarations prospectives » (forward looking statements) qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation, les revenus, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives de la Société, la croissance anticipée, les stratégies et opportunités et les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « estimer », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention de », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et autres expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces expressions ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les attentes, estimations et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements futurs et conditions d'activité et leurs impacts potentiels sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, rien ne garantit que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes dont certains sont significatifs et indépendants de la volonté de la Société et des hypothèses qui pourraient entraîner que les résultats réalisés diffèrent de manière significative de l'expérience historique de la Société et des attentes actuelles ou projections de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se concrétisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réalisés pourraient varier de façon significative par rapport à ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations portant sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez-vous reporter aux facteurs de risque de la Société présentés dans le rapport financier annuel 2022 déposé le 10 mars 2023, auprès de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM) ainsi qu'auprès de l'Autorité des Marchés Financiers Française qui comprennent une analyse des facteurs susceptibles d'affecter les performances futures de la Société et les marchés sur lesquels la Société opère. Voir également la section 1.3 (Principal Risks and Uncertainties) du rapport semestriel 2023 de la Société déposé auprès de l'AFM et de l'AMF le 27 juillet 2023.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour et ne mettra pas nécessairement à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, à moins que ceci ne soit requis par la loi applicable.



ANNEXE

ANNEXE 1.0 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - EXERCICE 2023

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	Exercice 23	Exercice 22	Exercice 23	Exercice 22	Exercice 23	Exercice 22	Exercice 23	Exercice 22
(En millions €)								
Chiffre d'affaires ajusté	4 078,2	5 023,9	1 936,5	1 400,6	—	—	6 014,7	6 424,4
EBIT récurrent ajusté	318,1	396,0	186,3	130,0	(59,3)	(74,8)	445,1	451,1
Résultat exceptionnel (opérations et coûts non récurrents)	(2,5)	(2,0)	(2,3)	(0,7)	(40,2)	1,4	(45,0)	(1,4)
EBIT	315,6	393,9	184,0	129,2	(99,5)	(73,5)	400,1	449,7
Produits financiers							128,1	49,7
Charges financières							(41,9)	(34,2)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							486,3	465,2
Produit (charge) d'impôt							(145,4)	(131,5)
Résultat (perte) net							340,9	333,7
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							294,1	320,2
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							46,8	13,5

ANNEXE 1.1 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - QUATRIÈME TRIMESTRE 2023

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T4 23	T4 22	T4 23	T4 22	T4 23	T4 22	T4 23	T4 22
(En millions €)								
Chiffre d'affaires ajusté	1 100,4	1 128,2	506,9	434,0	—	—	1 607,3	1 562,2
EBIT récurrent ajusté	86,4	116,8	48,1	41,1	(8,1)	(42,7)	126,5	115,1
Résultat exceptionnel (opérations et coûts non récurrents)	0,1	(0,4)	(1,1)	(0,1)	(2,0)	1,8	(3,0)	1,4
EBIT	86,5	116,5	47,0	41,0	(10,1)	(40,9)	123,5	116,5
Produits financiers							37,5	29,5
Charges financières							(11,5)	(6,8)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							149,5	139,2
Produit (charge) d'impôt							(44,2)	(34,0)
Résultat (perte) net							105,3	105,2
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							86,7	97,1
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							18,6	8,1



ANNEXE 1.2 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2023

(En millions €)	Exercice 23 IFRS	Ajustements	Exercice 23 Ajusté
Chiffre d'affaires	6 003,6	11,1	6 014,7
Charges et coûts			
Coût des ventes	(5 080,4)	(34,6)	(5 115,0)
Frais de vente, généraux et administratifs	(379,5)	(0,1)	(379,6)
Frais de recherche et développement	(62,2)	—	(62,2)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(45,0)	—	(45,0)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	15,6	(1,0)	14,6
Résultat opérationnel	452,1	(24,6)	427,5
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	(27,9)	0,5	(27,4)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	424,2	(24,1)	400,1
Produits financiers	118,8	9,3	128,1
Charges financières	(53,9)	12,0	(41,9)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	489,1	(2,8)	486,3
Produit (charge) d'impôt	(145,5)	0,1	(145,4)
Résultat (perte) net	343,6	(2,7)	340,9
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	296,8	(2,7)	294,1
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	46,8	—	46,8

ANNEXE 1.3 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2022

(En millions €)	Exercice 22 IFRS	Ajustements	Exercice 22 Ajusté
Chiffre d'affaires	6 282,3	142,1	6 424,4
Charges et coûts			
Coût des ventes	(5 398,0)	(195,0)	(5 593,0)
Frais de vente, généraux et administratifs	(327,4)	(0,1)	(327,5)
Frais de recherche et développement	(49,5)	—	(49,5)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(1,4)	—	(1,4)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(2,1)	1,1	(1,0)
Résultat opérationnel	503,9	(51,9)	452,0
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	78,1	(80,4)	(2,3)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	582,0	(132,3)	449,7
Produits financiers	48,0	1,7	49,7
Charges financières	(188,2)	154,0	(34,2)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	441,8	23,4	465,2
Produit (charge) d'impôt	(127,6)	(3,9)	(131,5)
Résultat (perte) net	314,2	19,5	333,7
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	300,7	19,5	320,2
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	13,5	—	13,5



ANNEXE 1.4 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE 2023

(En millions €)	T4 23 IFRS	Ajustements	T4 23 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 636,2	(28,9)	1 607,3
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 335,3)	(10,6)	(1 345,9)
Frais de vente, généraux et administratifs	(99,4)	(0,1)	(99,5)
Frais de recherche et développement	(22,3)	—	(22,3)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(3,0)	—	(3,0)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	15,8	(1,0)	14,8
Résultat opérationnel	192,0	(40,6)	151,4
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	(66,0)	38,1	(27,9)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	126,0	(2,5)	123,5
Produits financiers	35,2	2,3	37,5
Charges financières	(13,3)	1,8	(11,5)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	147,9	1,6	149,5
Produit (charge) d'impôt	(43,0)	(1,2)	(44,2)
Résultat (perte) net	104,9	0,4	105,3
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	86,3	0,4	86,7
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	18,6	—	18,6

ANNEXE 1.5 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE 2022

(En millions €)	T4 22 IFRS	Ajustements	T4 22 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 496,2	66,0	1 562,2
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 278,0)	(64,7)	(1 342,7)
Frais de vente, généraux et administratifs	(84,0)	—	(84,0)
Frais de recherche et développement	(15,1)	—	(15,1)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	1,4	—	1,4
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(4,6)	—	(4,6)
Résultat opérationnel	115,9	1,3	117,2
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	44,1	(44,8)	(0,7)
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	160,0	(43,5)	116,5
Produits financiers	28,7	0,8	29,5
Charges financières	(57,0)	50,2	(6,8)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	131,7	7,5	139,2
Produit (charge) d'impôt	(27,0)	(7,0)	(34,0)
Résultat (perte) net	104,7	0,5	105,2
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	96,6	0,5	97,1
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	8,1	—	8,1



ANNEXE 2.0 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉ

<i>(En millions €)</i>	Exercice 23	Exercice 22
Goodwill	2 093,3	2 096,4
Immobilisations incorporelles nettes	120,5	108,2
Immobilisations corporelles nettes	116,7	103,2
Droit d'utilisation	200,8	223,1
Entités mises en équivalence	24,8	29,9
Autres actifs non courants	305,7	243,5
Total de l'actif non courant	2 861,8	2 804,3
Créances commerciales, nettes	1 189,6	1 245,8
Actifs contractuels	399,8	355,4
Autres actifs courants	781,8	815,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 569,3	3 791,2
Total de l'actif courant	5 940,5	6 207,5
Total de l'actif	8 802,3	9 011,8
Total des capitaux propres	1 956,3	1 736,3
Dette à long terme, moins la part courante	637,3	595,3
Passif locatif – non courant	160,4	195,8
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	115,8	101,7
Autres passifs non courants	157,9	124,5
Total du passif non courant	1 071,4	1 017,3
Dette à court terme	123,9	123,7
Passif locatif – courant	71,9	72,9
Dettes fournisseurs	1 572,8	1 861,5
Passifs sur contrats	3 156,7	3 383,5
Autres passifs courants	849,3	816,6
Total du passif courant	5 774,6	6 258,2
Total du passif	6 846,0	7 275,5
Total des capitaux propres et du passif	8 802,3	9 011,8



ANNEXE 2.1 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2023

<i>(En millions €)</i>	Exercice 23 IFRS	Ajustements	Exercice 23 Ajusté
Goodwill	2 093,3	—	2 093,3
Immobilisations incorporelles nettes	123,3	(2,8)	120,5
Immobilisations corporelles nettes	116,6	0,1	116,7
Droit d'utilisation	200,8	—	200,8
Entités mises en équivalence	100,1	(75,3)	24,8
Autres actifs non courants	302,3	3,4	305,7
Total de l'actif non courant	2 936,4	(74,6)	2 861,8
Créances commerciales, nettes	1 214,6	(25,0)	1 189,6
Actifs contractuels	399,9	(0,1)	399,8
Autres actifs courants	747,6	34,2	781,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 371,0	198,3	3 569,3
Total de l'actif courant	5 733,1	207,4	5 940,5
Total de l'actif	8 669,5	132,8	8 802,3
Total des capitaux propres	1 951,2	5,1	1 956,3
Dette à long terme, moins la part courante	637,3	—	637,3
Passif locatif – non courant	160,4	—	160,4
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	114,7	1,1	115,8
Autres passifs non courants	232,1	(74,2)	157,9
Total du passif non courant	1 144,5	(73,1)	1 071,4
Dette à court terme	123,9	—	123,9
Passif locatif – courant	71,9	—	71,9
Dettes fournisseurs	1 506,7	66,1	1 572,8
Passifs sur contrats	3 014,8	141,9	3 156,7
Autres passifs courants	856,5	(7,2)	849,3
Total du passif courant	5 573,8	200,8	5 774,6
Total du passif	6 718,3	127,7	6 846,0
Total des capitaux propres et du passif	8 669,5	132,8	8 802,3



ANNEXE 2.2 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2022

(En millions €)	Exercice 22 IFRS	Ajustements	Exercice 22 Ajusté
Goodwill	2 096,4	—	2 096,4
Immobilisations incorporelles nettes	108,2	—	108,2
Immobilisations corporelles nettes	102,8	0,4	103,2
Droit d'utilisation	221,7	1,4	223,1
Entités mises en équivalence	106,3	(76,4)	29,9
Autres actifs non courants	242,2	1,3	243,5
Total de l'actif non courant	2 877,6	(73,3)	2 804,3
Créances commerciales, nettes	1 287,4	(41,6)	1 245,8
Actifs contractuels	343,2	12,2	355,4
Autres actifs courants	706,7	108,4	815,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 477,4	313,8	3 791,2
Total de l'actif courant	5 814,7	392,8	6 207,5
Total de l'actif	8 692,3	319,5	9 011,8
Total des capitaux propres	1 736,4	(0,1)	1 736,3
Dette à long terme, moins la part courante	595,3	—	595,3
Passif locatif – non courant	195,1	0,7	195,8
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	100,9	0,8	101,7
Autres passifs non courants	129,0	(4,5)	124,5
Total du passif non courant	1 020,3	(3,0)	1 017,3
Dette à court terme	123,7	—	123,7
Passif locatif – courant	72,1	0,8	72,9
Dettes fournisseurs	1 662,7	198,8	1 861,5
Passifs sur contrats	3 154,8	228,7	3 383,5
Autres passifs courants	922,3	(105,7)	816,6
Total du passif courant	5 935,6	322,6	6 258,2
Total du passif	6 955,9	319,6	7 275,5
Total des capitaux propres et du passif	8 692,3	319,5	9 011,8



ANNEXE 3.0 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AJUSTÉ

<i>(En millions €)</i>	Exercice 23	Exercice 22
Résultat (perte) net	340,9	333,7
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	(330,5)	(345,8)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	250,6	144,8
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation	261,0	132,7
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(48,5)	(46,8)
Acquisition d'actifs financiers	(14,8)	(11,5)
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	(18,7)	—
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(111,3)	(1,9)
Autres	0,6	0,6
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement	(192,7)	(59,6)
Augmentation de capital	29,8	—
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	(2,6)	32,8
Rachat d'actions propres	—	(53,5)
Dividendes versés aux actionnaires	(91,2)	(79,0)
Remboursement des passifs locatifs	(77,1)	(78,8)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(85,8)	(11,9)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement	(226,9)	(190,4)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(63,3)	98,4
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(221,9)	(18,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 791,2	3 810,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 569,3	3 791,2



ANNEXE 3.1 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2023

<i>(En millions €)</i>	Exercice 23 IFRS	Ajustements	Exercice 23 Ajusté
Résultat (perte) net	343,6	(2,7)	340,9
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	(292,8)	(37,7)	(330,5)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	328,0	(77,4)	250,6
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation	378,8	(117,8)	261,0
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(48,4)	(0,1)	(48,5)
Acquisition d'actifs financiers	(14,8)	—	(14,8)
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	(14,9)	(3,8)	(18,7)
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(30,5)	(80,8)	(111,3)
Autres	0,6	—	0,6
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement	(108,0)	(84,7)	(192,7)
Augmentation de capital	29,8	—	29,8
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	(2,5)	(0,1)	(2,6)
Dividendes versés aux actionnaires	(91,2)	—	(91,2)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(92,7)	92,7	—
Remboursement des passifs locatifs	(76,6)	(0,5)	(77,1)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(85,8)	—	(85,8)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement	(319,0)	92,1	(226,9)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(58,2)	(5,1)	(63,3)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(106,4)	(115,5)	(221,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 477,4	313,8	3 791,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 371,0	198,3	3 569,3



ANNEXE 3.2 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - EXERCICE 2022

(En millions €)	Exercice 22 IFRS	Ajustements	Exercice 22 Ajusté
Résultat (perte) net	314,2	19,5	333,7
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	(412,3)	66,5	(345,8)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	282,5	(137,7)	144,8
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	184,4	(51,7)	132,7
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(46,7)	(0,1)	(46,8)
Acquisition d'actifs financiers	(11,5)	—	(11,5)
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	—	(1,9)	(1,9)
Autres	0,6	—	0,6
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(57,6)	(2,0)	(59,6)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	32,8	—	32,8
Rachat d'actions propres	(53,5)	—	(53,5)
Dividendes versés aux actionnaires	(79,0)	—	(79,0)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(206,6)	206,6	—
Remboursement des passifs locatifs	(78,1)	(0,7)	(78,8)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(11,9)	—	(11,9)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(396,3)	205,9	(190,4)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	108,3	(9,9)	98,4
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(161,2)	142,3	(18,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 638,6	171,5	3 810,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 477,4	313,8	3 791,2

ANNEXE 4.0 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - EXERCICE 2023

(En millions €, sauf les %)	Exercice 23	% du chiffre d'affaires	Exercice 22	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	6 014,7		6 424,4	
Coût des ventes	(5 115,0)	85,0 %	(5 593,0)	87,1 %
Marge brute ajustée	899,7	15,0 %	831,4	12,9 %
EBITDA récurrent ajusté	540,4	9,0 %	560,2	8,7 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(95,3)		(109,1)	
EBIT récurrent ajusté	445,1	7,4 %	451,1	7,0 %
Éléments non récurrents	(45,0)		(1,4)	
Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	400,1	6,7 %	449,7	7,0 %
Produits (charges) financiers, nets	86,2		15,5	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	486,3	8,1 %	465,2	7,2 %
Produit (charge) d'impôt	(145,4)		(131,5)	
Résultat (perte) net ajusté	340,9	5,7 %	333,7	5,2 %



ANNEXE 4.1 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE 2023

(En millions €, sauf les %)	T4 23	% du chiffre d'affaires	T4 22	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	1 607,3		1 562,2	
Coût des ventes	(1 345,9)	83,7 %	(1 342,7)	85,9 %
Marge brute ajustée	261,4	16,3 %	219,5	14,1 %
EBITDA récurrent ajusté	149,9	9,3 %	144,2	9,2 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(23,4)		(29,1)	
EBIT récurrent ajusté	126,5	7,9 %	115,1	7,4 %
Éléments non récurrents	(3,0)		1,4	
Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	123,5	7,7 %	116,5	7,5 %
Produits (charges) financiers, nets	26,0		22,7	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	149,5	9,3 %	139,2	8,9 %
Produit (charge) d'impôt	(44,2)		(34,0)	
Résultat (perte) net ajusté	105,3	6,6 %	105,2	6,7 %

ANNEXE 5.0 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - EXERCICE 2023

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	Exercice 23	Exercice 22	Exercice 23	Exercice 22	Exercice 23	Exercice 22	Exercice 23	Exercice 22
Chiffre d'affaires	4 078,2	5 023,9	1 936,5	1 400,6	—	—	6 014,7	6 424,4
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							400,1	449,7
Éléments non récurrents								
Autres produits/(charges) non récurrents							45,0	1,4
EBIT récurrent ajusté	318,1	396,0	186,3	130,0	(59,3)	(74,8)	445,1	451,1
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	7,8 %	7,9 %	9,6 %	9,3 %	— %	— %	7,4 %	7,0 %
Dotations aux amortissements ajustés							(95,3)	(109,1)
EBITDA récurrent ajusté							540,4	560,2
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %							9,0 %	8,7 %



ANNEXE 5.1 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - QUATRIÈME TRIMESTRE 2023

(En millions €, sauf les %)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T4 23	T4 22	T4 23	T4 22	T4 23	T4 22	T4 23	T4 22
Chiffre d'affaires	1 100,4	1 128,2	506,9	434,0	—	—	1 607,3	1 562,2
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							123,5	116,5
Éléments non récurrents								
Autres produits/(charges) non récurrents							3,0	(1,4)
EBIT récurrent ajusté	86,4	116,8	48,1	41,1	(8,1)	(42,7)	126,5	115,1
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	7,9 %	10,4 %	9,5 %	9,5 %	— %	— %	7,9 %	7,4 %
Dotations aux amortissements ajustées							(23,4)	(29,1)
EBITDA récurrent ajusté							149,9	144,2
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %							9,3 %	9,2 %

ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	Exercice 23 IFRS	Ajustements	Exercice 23 Ajusté
Livraison de projet	13 848,1	36,1	13 884,1
Technologie, produits et services	1 829,2	—	1 829,2
Total	15 677,3		15 713,3

ANNEXE 7.0 : PRISES DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	Exercice 23 IFRS	Ajustements	Exercice 23 Ajusté
Livraison de projet	8 368,7	(57,2)	8 311,5
Technologie, produits et services	1 758,6	—	1 758,6
Total	10 127,4		10 070,1



ANNEXE 8.0 : Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières non-IFRS suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prises de commandes ajustées. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP. Les IAP ne doivent pas être considérés comme une alternative ou comme plus importants que les indicateurs équivalents, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la Société.

Chaque IAP est défini ci-dessous :

- **Le chiffre d'affaires ajusté** : représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle de la Société du chiffre d'affaires des coentreprises des projets suivants a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG, NFE et Yamal LNG (pour 2022) est inclus à 50 %, celui de BAPCO Sitra Refinery à 36 %, celui de la construction et de la supervision en Russie d'Arctic LNG 2 est inclus à 33,3 % jusqu'à sa cession par le Groupe, qui a eu lieu au cours du deuxième trimestre 2023, celui de la coentreprise Rovuma à 33,3 % et celui de Taclov à 52,6 % à compter du quatrième trimestre 2023. Le chiffre d'affaires de Nova Energies est inclus à 50 % pour les six premiers mois de l'année 2022. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires provenant des coentreprises des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- **L'EBIT récurrent ajusté** : représente le résultat avant les charges financières, nettes, et l'impôt sur le résultat comptabilisé selon les normes IFRS, ajusté pour refléter ligne par ligne pour leur part respective les entités de projet de construction incorporées qui ne sont pas entièrement détenues par la Société (selon la méthode décrite ci-dessus dans la section chiffre d'affaires ajusté) et ajoute ou soustrait, selon le cas, les éléments considérés comme non récurrents de l'EBIT (tels que les dépenses de restructuration, les frais découlant de litiges importants survenus en dehors du cours normal de l'activité et les autres charges non-récurrentes). La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par les éléments exclus.
- **L'EBITDA récurrent ajusté** : correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que décrit ci-dessus, après déduction des charges d'amortissement.
- **La trésorerie (dette) nette ajustée** : reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme), tels qu'ajustés selon la méthode décrite dans la section chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cet IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la Trésorerie (dette) nette ajustée est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital.
- **Le carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé comme la valeur de ventes estimée des commandes de clients confirmées et non exécutées à la date de clôture. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie en 2022, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et la joint-venture Nova Energies pour l'exercice 2022) et retire la part du carnet de commandes liée aux participations ne donnant pas le contrôle de la Société dans Yamal LNG (pour l'exercice 2022). La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Les prises de commandes ajustées** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte à la date de clôture. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie en 2022, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et la joint-venture Nova Energies pour l'exercice 2022) et retirent la part des prises de commandes attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle dans Yamal LNG (pour l'exercice 2022). Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.



•
Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten-e.com)

Relations médias

Jason Hyonne

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten-e.com)